Les cultures fourragères

**Introduction**

En Algérie, la Surface Agricole Utile (SAU) représente, en 2007, environ 3,5% de la superficie totale du pays. Les fourrages naturels et artificiels (pacages et parcours non compris) occupent 8,57% de la SAU

Une analyse de la balance fourragère pour l’année 2001 a permis de mettre en exergue la persistance d’un déficit fourrager estimé à **22 %**. Mais cette moyenne recèle des disparités régionales importantes. En effet, l’analyse selon les diverses zones agro écologiques montre que les déficits sont beaucoup plus prononcés dans les zones littorales, steppiques et sahariennes pour des taux respectifs de 58 %, 32 % et 29 %.

Cette situation découle de ce que la production et la culture des fourrages en Algérie reste, à bien des égards, une activité marginale des exploitations agricoles. En effet, la proportion des terres réservées aux cultures fourragères, exploitées de manière extensive au demeurant, reste faible puisqu’elle ne représentait en 2001 que **1 %** des superficies fourragères globales

Ce déficit fourrager a des répercussions négatives sur la productivité des animaux et se traduit par un recours massif aux importations de produits animaux à l’instar des produits laitiers et carnés.

Le potentiel fourrager existant en Algérie est structuré autour de quatre ensembles, d'inégale importance, constitués par les prairies naturelles, les parcours steppiques, les fourrages cultivés et les parcours forestiers. Un examen fin de la structure de ce potentiel, a permis d'estimer les superficies occupées par les fourrages ou utilisées pour l'alimentation du cheptel à près de 39 millions d'hectares (2001). Ces superficies sont représentées, essentiellement, par les steppes et les pacages (82 %), les terres en jachère (7.8 %) et les soles  pourvoyeuses de chaumes et de pailles (9%). Ces ensembles se caractérisent par la faiblesse de la productivité fourragère.

En termes d'offre, exprimée en unités fourragères (UF), l'Algérie disposait en 2001 de 8 milliards d'UF issues principalement des zones céréalières (52 %) et des parcours steppiques (44 %). Les chaumes et les pailles contribuent pour 37 % dans l'offre fourragère globale.

**les ressources fourragères en Algérie**

1. **les parcours**

sur le plan de l’occupation du territoire, les parcours occupent les plus grands pourcentages des superficies utiles du pays ( c'est-à-dire non compris les superficies désertiques).

Les zones de parcours les plus étendues sont celles dénommées « steppiques » qui se situent entre les isohyètes 100 et 400 mm de pluviométrie irrégulière et qui bordent le grand désert du sahara.

les zones de parcours montagneuses et forestières se trouvent au nord et sont beaucoup moins grandes et plus humides.

Les parcours steppiques fournissent des ressources fourragères qui sont tendanciellement en voie de régression. Cela s’explique par la mise en culture des parcours et la surcharge en animaux trop fréquente et pendant des périodes de temps trop longues. Ces phénomènes s’expliquent eux même par la conjonction de plusieurs causes : croissance démographique forte, faible création d’emplois (chômage), attrait des investisseurs urbains par l’élevage steppique bénéficiant d’unités fourragères gratuites.

1. **les prairies naturelles et les jachères**

En Algérie, les prairies naturelles sont fortement régressées. Les prairies, de bas fonds et des bords d’oued, ont été défrichées et utilisées par la céréaliculture, la viticulture et ou l’arboriculture, certaines prairies ont été loties pour la construction d’habitations.

D’une manière générale, par leur position géomorphologique (bas fonds, bord d’oued) et les caractéristiques favorables de leur sol (profond, lourd et fertile), les prairies naturelles ont subi une forte pressions.

Bien d’avantage que les prairies naturelles, la jachère constitue l’un des principaux pâturages en Algérie, elle fournissait 5% des apports

Dans beaucoup de régions céréalières, le déficit fourrager devient un véritable frein à l’intensification des céréales, les innovations et le choix des itinéraires techniques sont parfois lourdement freinés ; on peut citer par exemple le choix des variétés à paille haute à cause de leur adaptation au déprimage et pour les besoins en paille et le maintien de la jachère pâturée pour quelques ressources fourragères même si le resemis des mauvaises herbes (travaux retardés) hypothèque une partie du rendement des céréales l’année d’après .

La révolution fourragère consistant à remplacer la jachère par des cultures fourragères. Les causes du maintien de la jachère non travaillée pourraient étre :

* la faiblisse, voire l’inexistence, de vulgarisation de téchniques alternatives ;
* l’incapacité des agriculteurs à faire les avances financières nécessaires aux cultures ;
* le risque trop important (et non partagé par la collectivité nationale) de na pas récupérer les frais engendrés par la mise en culture.

Il est important de mentionner que les prairies naturelles et les jachères restent les éléments clés pour l’amélioration de la production fourragère. toute action d’amélioration aura un effet positif énorme sur l’élevage.

1. **Les cultures fourragères**

Les cultures fourragères sont très peu diversifiées et occupent souvent une superficie réduite. les associations fourragères annuelles (vesce-avoine, vesce-orge, pois-orge) constituent les principales cultures dont la production est destinée à faire des reserves (foin et ensilage) utilisées en périodes creuses.

Les graminées fourragères comme l’orge, l’avoine et parfois le triticale constituent des réserves très important utilisées en vert (pâturage et / ou fauche) ou en conserve (foin et ensilage). Les associations et ces poacées annuelles sont les cultures fourragères dominantes. Il faut souligner que l’orge sous toutes ses formes pâturage en vert, fauché, en grain, paille) constitue l’un des éléments clés des systèmes fourragers en Algérie.

Les légumineuses constituent aussi une ressource assez importante. En hiver et au printemps, le Bersim constitue souvent la seule ressource fourragère verte pour le cheptel bovin laitier. Il est relayé en été par la luzerne pérenne et le sorgho. Le maïs fourrager est utilisé rarement, surtout dans les rares endroits où l’eau ne constitue pas un facteur limitant.

Le sorgho est la culture estivale la plus pratiquée compte tenu de sa résistance à la sécheresse.la luzerne joue aussi un rôle non négligeable.

Trois éléments clés sont à retenir :

* la superficie relativement réduite qu’occupent les cultures fourragères d’une part, mais aussi
* la domination des cultures fourragères destinées à la constitution de réserves (principalement du foin) d’autre part.
* les cultures intensives sont assez rares voire inexistantes (absence du Ray grass et du fétuque dans notre pays).
* la production de semences des espèces fourragères est un frein très important.

1. **Les résidus de récoltes et sous produits**

Les résidus de récoltes et les sous produits agro-alimentaires et agro-industriel constituent une ressource importante dans l’alimentation du cheptel.

La paille et les chaumes des céréales sont des résidus de récoltes les plus utilisés. Dans ce sens, plusieurs travaux ont été menés pour améliorer la valeur alimentaire de la paille et ce par des traitements à l’ammoniac ou l’urée.

Outre l’utilisation de l’ammoniac et de l’urée, des traitement biologiques ont été pratiqués pour améliorer la qualité des pailles ; le champignon filamenteux Myrothecium verrucaria a permis de porter la teneur en protéines de la paille de 3,7 à 9 % et d’augmenter la digestibilité de 8,5 points.

Le deuxième sous-produit ayant une certaine importance dans l’alimentation des ruminants est le son. Il est utilisé seul ou en mélange comme concentré. Les marcs de raisin, les pulpes d’agrumes, les pulpes de tomate peuvent jouer un rôle très important dans l’alimentation du cheptel.

**Tableau : Les ressources fourragères en Algérie**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sources fourragères** | **Superficie (millions d'ha)** | **Productivité moyenne (UF / ha)** | **Observations** |
| Parcours steppiques | 15 à 20 | 100 | Plus ou moins dégradés |
| Forêts | Plus de 3 | 150 | - |
| Chaumes de céréales | Moins de 3 | 300 | Nécessité d'amélioration de la qualité des chaumes |
| Végétation des jachères pâturées | Moins de 2 | 250 | Nécessité d'orienter la végétation |
| Fourrages cultivés | Moins de 0,5 | 1000 à  1200 | Orge, avoine, luzerne, trèfle, sorgho, et vesce avoine |
| Prairies permanentes | Moins de 0,3 | - | Nécessité d'une prise en charge |
|

ha : hectare, UF : unité fourragère Source : Estimation Gredaal, 2003

**Intérêt des espèces fourragères**

1. **intérêt zootechnique**
2. **intérêt Agronomique**